

## **INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

### **FRONTIGNAN 3052**

Dans le cadre de l'automatisation des agences, le tour de Frontignan est arrivé.

Les nouveaux horaires seront du mardi au vendredi de 8h25 à 12h25 et de 13h25 à 17h35 et le samedi de 8h25 à 12h35. L'effectif restera de 3 personnes (un DA Part/Pro, un Conseiller Part et un Conseiller d'Accueil).

Elle sera équipée avec 1 WINCOR 2050 en externe, et en interne avec de 2 gros DEC, 1 WINCOR 2100 coin in, 1 WINCOR 2100, 1 HESS ADC/DRM 20 tiroirs avec SAS commerçants et 1 borne Monéo.

Les travaux devaient durer 4 mois environ et ne débiteront qu'après le transfert définitif des coffres à Sète qui sont

supprimés sur Frontignan, ce que **FO LCL** regrette fortement car cela représente une diminution des offres aux clients.

D'autre part **FO LCL** a demandé, que dans le bureau du Conseiller qui sera au fonds de l'agence, une fenêtre soit percée afin que ce bureau ne soit pas aveugle.

Pendant les travaux, le Personnel sera délocalisé dans un Mobil Banque installé à environ 10 minutes de l'agence actuelle. Ce Mobil Bank sera équipé d'un DAB.

**FO LCL** a réclamé des mesures de sécurités renforcées pour ce mobil banque, un vigile et des délestages journaliers, voire plusieurs fois par jour.

### **PÉROLS 3050 (Agrandissement)**

Enfin l'agence de Pérols va être agrandie par extension sur la boulangerie contiguë à l'agence. Cela va donc permettre de créer deux bureaux supplémentaires et d'y installer un poste de Pro de façon à soulager la DA.

Seul bémol : l'installation de ces deux bureaux a pour conséquence de supprimer l'accès PMR pour l'espace commerçant. **FO LCL** a demandé que l'accès aux personnes à mobilité réduite soit conservé. Il semble que cela soit

possible en jouant sur les cloisons du bureau jouxtant l'accueil. A suivre....

Pendant les travaux, le personnel sera délocalisé dans un mobil banque situé devant l'agence et aménagé pour recevoir 4 personnes. Cela va permettre au Conseiller Professionnel d'arriver avant la fin des travaux.

Ceux-ci devraient débiter au printemps

## **CONSULTATIONS DE LA PART DE LA DIRECTION**

### **Le CRÈS 3059 :**

Le dossier du Cres revient devant le CHSCT pour avis.

Les remarques faites lors de la dernière séance ont été prises en compte (vestiaires dans bureau, local ménage).

**FO LCL** a donné un avis favorable à la création de cette agence.

## **QUESTIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES**

### **Suivi du Plan de Sauvegarde de l'Emploi(PSE) dans le cadre du Plan de Compétitivité CRESCENDO II:**

En juin 2008, la Direction consulte le CHSCT sur la mise en place de CRESCENDO II avec ses volets "Compétitivité et Développement" qui prévoit pour la Direction Régionale HAPO 17 suppressions de postes (3 pour la DR, 2 Adjointes commerciaux, 6 Conseillers d'accueil, 6 Équipiers volants, 23 collaborateurs de l'UAC et 4 CPR).

6 mois après cet avis, le CHSCT a osé demander un point sur les suppressions faites à ce jour, réponse du Président : "cela n'est pas de la compétence du CHSCT". L'excellence de la Direction disparaît aussi vite qu'elle ne vient.

L'Inspection du Travail tranchera.

### **MONTPELLIER GAMBETTA 3040**

Il semblerait que les occupants du 1<sup>er</sup> étage veuillent fermer la cour pour en faire une terrasse, ce qui entraîne automatique une perte de luminosité dans les bureaux du fond de l'agence. La Direction n'aurait donné aucune autorisation de travaux.

La DIL doit être interrogée afin de connaître l'avancé du dossier. A suivre....

## ACCIDENTS DU TRAVAIL, DE TRAJET ET INCIVILITÉS

1 Accident de trajet avec arrêt de travail et 3 incivilités.

### CHAUFFAGE DE L'UAC

L'éternel serpent de mer de l'UAC refait surface. En effet, une fois de plus le chauffage pose des problèmes avec la période de froid que nous venons de passer, les températures dans les locaux sont inférieures à 19°.

**FO LCL** a demandé à la Direction s'il fallait que le Personnel soit sur le parking pour faire avancer les choses et qu'il était aberrant et inadmissible que depuis 15 ans il fallait répéter les mêmes choses, une fois l'hiver et une fois l'été.

**FO LCL** a demandé que les loyers ne soient plus réglés tant que le problème persistait.

La Direction a acheté des chauffages d'appoint permettant de régler une partie des problèmes et a obtenu du syndic que le chauffage fonctionne pour l'instant nuit et jour et 7 jours sur 7 afin d'éviter les chutes de température et les difficultés que nous connaissons le lundi matin surtout.

Une étude a été demandée par le propriétaire à SPIE afin de régler ces problèmes une fois pour toute. Espérons que cela ne mettra pas 15 ans de plus

A suivre de très près.

### FORMATION À LA PRÉVENTION ET AU 1<sup>er</sup> SECOURS

Dans le cadre de la réforme de la santé au travail, **FO LCL** a demandé que le Personnel volontaire soit formé à la prévention et secours civiques (exécution des gestes de 1<sup>er</sup>

secours entre autres) ainsi que l'installation dans les agences de défibrillateurs.

Le Président doit se rapprocher de la médecine du travail et de la RH

### QUESTIONS DIVERSES

#### Chauffage de Victor Hugo :

Doit être réglé dans les travaux, car chaudière obsolète et vieille. De nouveaux appareils doivent être installés.

#### Visite Médicale :

Qu'est-il prévu comme examens obligatoires, car des collaborateurs se sont plaint de ne pas passer de visio-tests. Le Président doit apporter la réponse au prochain CHSCT

#### UAC, Fermeture des portes des étages :

Montpellier et Bordeaux sont les seuls à avoir le système que nous connaissons.

La dernière intervention des techniciens ayant posée plus de problèmes qu'elle en a résolu, une étude est actuellement faite pour changer de système. En attendant il faudra patienter et ne pas utiliser toutes les portes.

#### Mardi Gras :

La DSBA n'ayant pas dénoncé les coutumes locales, les collaborateurs de l'UAC auront une ½ journée à récupérer le mardi 24 février (rajout de la demi journée au compteur pour tous et récupération ensuite)

## PROCHAIN CHSCT «ORDINAIRE» LE 13 FÉVRIER 2009

### VOS REPRESENTANTS **FO** AU CHSCT DE L'HERAULT :

**PIERRE BARRAL 06.79.07.39.54 - JEAN-MARIE COLL 06.07.73.69.58. – BRIGITTE HOULETTE (LUNEL) 04 67 83 55 54**  
**KARINE BAGAGLI (CASTELNAU LE LEZ) 04 99 58 36 95 – ENRICO GIANNETTI (SETE) 04 67 18 49 12**



Bulletin à découper et à retourner à **Jean-Marie COLL**

CSR **FO LCL** Midi Tel 0467203106 ou 0682191233 - Fax 0467203175 ou 0677856917

Site Internet : <http://www.fo-lcl.fr> E Mail : [folclmidi.jmcoll@orange.fr](mailto:folclmidi.jmcoll@orange.fr)

NOM :

PRENOM :

AGENCE OU SERVICE :

DIRECTION :

Désire : ADHERER A **FO LCL** // RECEVOIR LES INFORMATIONS **FO LCL**